

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel :

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules :

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

Etaient absents : Michel CAMMAS – Jean-François BELIVENT – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-051 : AJOUT DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Considérant le besoin de renfort saisonnier de personnel sur le site de l'espace muséal du Piage,
Considérant la possibilité de faire appel à un volontaire en service civique,

Considérant la volonté d'une entreprise de se porter rapidement acquéreur de lots sur la zone d'activités de la « Croix de Pierre »,

Considérant la nécessité de modifier le plan de composition de la zone afin de procéder à cette vente,

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Accueil d'un volontaire en service civique à la Maison du Piage pour la saison 2014,
- Vente du lot n°17 de la zone d'activités de la Croix de Pierre à Monsieur Ludovic Soulié.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve l'ajout des points sus mentionnés à l'ordre du jour.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

Arrivée de Messieurs Michel CAMMAS, Jean-François BELIVENT et Marcel BETAILLE

N°2014-052 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes directes locales pour 2014, en baisse par rapport à ceux de 2013, soit :

Taxe d'Habitation :	7,68 %
Foncier Bâti :	7,88 %
Foncier Non Bâti :	87,29 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	14,75 %

Le produit fiscal attendu des taxes additionnelles s'élève à 2 808 895 €.

Le produit fiscal total mathématique s'élève à 2 807 933 €.

Par ailleurs, Madame la Présidente précise que :

- le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'élève à 156 033 €.
- le total des allocations compensatrices s'élève à 100 625 €.
- le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources s'élève à 278 587 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Après en avoir délibéré, et par 41 votes pour et 3 abstentions (Sylvie Theulier, Patrice Maury, Jean-Louis Constant), le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2014 des taxes directes locales, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-053 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes pour 2014 identiques à ceux de 2013, soit :

Zone rurale : 10,33%

Zone urbaine : 12,56%

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2014 s'élève à 1 358 060 €, dont :

Zone rurale : 780 516 €

Zone urbaine : 577 544 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2014 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-054 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, par 41 votes pour et 3 votes contre (Sylvie Theulier, Patrice Maury, Jean-Louis Constant), le budget primitif principal 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	5 515 175,00
Recettes de fonctionnement :	5 515 175,00
Dépenses d'investissement :	2 237 919,00
Recettes d'investissement :	2 237 919,00

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Restauration petit patrimoine 2010/2011	10 322,00
Restauration petit patrimoine 2012/2013	19 640,00
Signalétique sentiers	500,00
Plan accessibilité voirie espaces publics	17 000,00
Maison médiévale	6 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Couverture ADSL zones blanches	15 500,00
Travaux voirie 2013	7 520,00
Travaux voirie 2014	100 000,00
Travaux ouvrages d'art	56 000,00
Acquisition matériel voirie	15 000,00
Maison Bouriane	70 150,00
Locaux Office de Tourisme Intercommunal	470 816,00
Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon	139 010,00
Maison du Piage	27 024,00
Pôle enfance jeunesse : crèche	51 500,00
Micro crèche Le Vigan	10 000,00
Locaux jeunesse	9 000,00
Aménagement Cordeliers	9 200,00
Signalisation zones d'activités	3 000,00
Fonds concours terrain tennis Gourdon	20 009,00
Matériel & mobilier bibliothèques	23 615,00
Cyberbase	20 245,00
Point Bouriane	11 540,00
Relais Assistantes Maternelles	5 980,00
Signalétique sites communautaires	2 780,00
SIG	1 000,00
Matériel informatique & bureau	31 170,00
Maison Communautaire- batterie froide	7 200,00
Réfection toiture Moulin Delsol	8 200,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-055 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe Laboratoire d'Analyses 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	25 367,00
Recettes de fonctionnement :	25 367,00
Dépenses d'investissement :	35 879,00
Recettes d'investissement :	35 879,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-056 : VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe SPANC 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, et présente un suréquilibre, en section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement :	35 031,00
Recettes de fonctionnement :	35 031,00
Dépenses d'investissement :	2 200,00
Recettes d'investissement :	6 916,00

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-057 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe Lotissement habitat 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	142 016,00
Recettes de fonctionnement :	142 016,00
Dépenses d'investissement :	142 016,00
Recettes d'investissement :	142 016,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-058 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	1 193 393,00
Recettes de fonctionnement :	1 193 393,00
Dépenses d'investissement :	1 708 785,00
Recettes d'investissement :	1 708 785,00

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-059 : VOTE DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe Multiservice viande 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	18 221,00
Recettes de fonctionnement :	18 221,00
Dépenses d'investissement :	19 996,00
Recettes d'investissement :	19 996,00

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-060 : VOTE DU BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2014

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 44 votes pour), le budget annexe Hôtel d'entreprises 2014, présenté par Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	69 416,00
Recettes de fonctionnement :	69 416,00
Dépenses d'investissement :	105 991,00
Recettes d'investissement :	105 991,00

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-061 : RENOUELEMENT DES LIGNES DE TRESORERIE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Afin de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, notamment dans le cadre du préfinancement des opérations d'investissement dont le versement des subventions et du FCTVA n'a pas encore été perçu, la Communauté de Communes dispose actuellement de deux lignes de trésorerie :

- Une ligne de trésorerie contractée le 18 juin 2013, auprès de la Banque Postale, à hauteur de 500 000 €, sur une durée d'un an, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Taux d'intérêt applicable : EONIA + marge 1,75%
 - Commission d'engagement : 0,20% du montant de l'enveloppe, soit 1 000 €
 - Commission de non utilisation : 0,30% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours quotidien moyen
 - Païement trimestriel à terme échu des intérêts et de la commission non utilisation

- Une ligne de trésorerie contractée le 28 juin 2013, auprès de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, à hauteur de 300 000 €, sur une durée d'un an, dont les caractéristiques sont les suivantes :

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Taux d'intérêt applicable : EONIA + marge 1,90%

Commission d'engagement : 0,15% du montant de l'enveloppe, soit 450 €

Commission de mouvement : 0,03% du cumul des tirages réalisés

Commission de non utilisation : 0,30% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours quotidien moyen

Païement trimestriel à terme échu des intérêts et des commissions de mouvement et de non utilisation

Les lignes de trésorerie en cours arrivant à leur terme au 17 juin 2014 pour la Banque Postale et au 27 juin 2014 pour la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, il est proposé de les renouveler pour des montants maximum de 500 000 € pour la Banque Postale et de 300 000 € pour la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, sur une durée d'un an.

Les offres reçues dans le cadre de la consultation pour le renouvellement des lignes de trésorerie sont récapitulées dans le tableau joint en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale, d'un montant de 500 000 €, aux conditions indiquées en annexe,
- approuve le renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, d'un montant de 300 000 €, aux conditions indiquées en annexe,
- autorise Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à constater le renouvellement des lignes de trésorerie,
- autorise Madame la Présidente à effectuer, sans autre délibération, toutes opérations relatives aux lignes de trésorerie, dans les conditions prévues aux contrats.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-062 : SUBVENTION 2014 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Rapporteur : Pascal PAVAN

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon,

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 228 236 €, dont 127 836 € pour l'ALSH de Gourdon, 47 300 € pour l'ALSH de Saint Germain du Bel-Air et 53 100 € pour l'ALSH d'Anglars-Nozac et ce pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-063 : SUBVENTION 2014 – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU VIGAN

Rapporteur : Pascal PAVAN

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan,

Il est proposé de verser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan une subvention de fonctionnement à hauteur de 54 315 €, et ce pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-064: SUBVENTION 2014 – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Léon-Bernard CLAESEN

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 240 400 €, pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-065 : SUBVENTION 2014 – CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

Rapporteur : Pascal PAVAN

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 106 794 €, pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-066 : SUBVENTION 2014 – AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014,

Il est proposé de verser à l'ADIL une subvention de fonctionnement à hauteur de 300€, pour l'année 2014.

Monsieur Jean-Pierre Cousteil, membre du conseil d'administration de l'ADIL, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX – MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-067 : SUBVENTION 2014 – ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

Rapporteur : Fabienne CHARBONNEL

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Les Amis de la Butte » pour l'organisation du Festival Léo Ferré (6 000 €),

Considérant que la demande formulée par l'Association « Les Amis de la Butte » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 4 000 € au profit de l'Association « Les Amis de la Butte » de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-068 : SUBVENTION 2014 – ASSOCIATION DES «AMIS DU PIAGE »

Rapporteur : Fabienne CHARBONNEL

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Amis du Piage » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion du site du Piage sur l'année 2014,

Considérant que la demande formulée par l'association des « Amis du Piage » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000 € au profit de l'association des « Amis du Piage » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-069 : SUBVENTION 2014 – ASSOCIATION DES «AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY BOURIANE »

Rapporteur : Fabienne CHARBONNEL

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane pour l'organisation de l'opération « premières pages », du Festival « Croc'Histoires » 2014 et d'animations de l'automne/hiver 2014 (1 500 €),

Considérant que la demande formulée par l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi qu'organiser des animations « Croc'Histoires » auprès des écoles et de la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000 € au profit de l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-070 : SUBVENTION 2014 – CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Rapporteur : Fabienne CHARBONNEL

Vu la demande de subvention (500 €) reçue du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), pour l'organisation de manifestations à l'occasion du « Forum Départemental des droits de l'enfant et des jeunes » à Gourdon en 2014,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 300 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-071: SUBVENTION 2014 – ASSOCIATION DES PALEONAUTES

Rapporteur : Fabienne CHARBONNEL

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Paléonautes » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion et à la valorisation des sites archéologiques du réseau des Paléonautes sur l'année 2014 (500 €),

Considérant que la demande formulée par l'association des « Paléonautes » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'évènements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Monsieur Christian Legrand, membre de l'association des Paléonautes, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 500 € au profit de l'association des « Paléonautes » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-072 : SCIC INITIATIVES ENVIRONNEMENT : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Rapporteur : Christian LALANDE

Depuis 2009, le Pays Bourian a souhaité soutenir, en partenariat avec la SCIC Initiatives Environnement, un programme d'information, d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce programme est organisé auprès des écoles maternelles, élémentaires, primaires et des centres de loisirs.

Ces animations sont assurées par une animatrice de la SCIC et sont structurées autour de quatre thèmes dont le choix est fonction des enjeux environnementaux majeurs et des politiques menées en matière d'environnement sur le territoire :

- l'eau,
- la forêt,
- l'éco-construction,
- le jardin.

En accord avec le Pays Bourian, les Communautés de Communes adhérentes sont sollicitées, pour allouer une subvention à la SCIC Initiatives Environnement, au prorata des interventions de la SCIC sur les territoires communautaires.

Pour mémoire, en 2013, la participation financière de la Communauté de Communes Quercy Bouriane s'élevait à 12 093,33 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Monsieur Pascal Pavan directeur de la SCIC Initiatives Environnement et Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL membre de la SCIC Initiatives Environnement, ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le versement d'une subvention de 12 094,00 € à la SCIC Initiatives Environnement au titre de l'année 2014,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-073: ADHESION 2014 A L'ASSOCIATION « URGENCE POLT »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Il est rappelé au Conseil Communautaire que, lors de sa séance du 26 mai 2010, il a décidé d'adhérer pour l'année 2010, à l'association « Urgence POLT » sise 7 avenue de la République 18100 VIERZON. Créée le 30 janvier 2010, cette association rassemble dans une même structure toutes les personnes et organisations qui militent en faveur de la modernisation de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse. Elle a pour but de défendre et promouvoir la modernisation et l'amélioration des infrastructures, du matériel, des dessertes, du cadencement de la ligne et d'agir pour son interconnexion au réseau européen à grande vitesse. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2011, 2012, 2013.

L'Association « Urgence Polt » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle renouvelle son adhésion, pour l'année 2014 et ce à hauteur de 300 €.

Proposition est faite au Conseil Communautaire :

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane à l'association « Urgence POLT » pour l'année 2014,
- d'approuver le versement d'une cotisation de 300 € pour l'année 2014,
- d'autoriser Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-074 : ADHESION 2014 A LA FONDATION DU PATRIMOINE EN MIDI PYRENEES

Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lors d'une réunion en date du 23 mai 2013, organisée par le Pays Bourian, la fondation du patrimoine en Midi Pyrénées a présenté ses différents programmes d'actions dans le domaine de la restauration du petit patrimoine bâti.

Cette fondation a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

La Fondation du Patrimoine peut donc aider les collectivités à cofinancer leur programme de restauration soit :

- par la mobilisation du mécénat d'entreprise, grâce à des accords pluriannuels intervenus avec de grandes entreprises,
- par l'intermédiaire de clubs de mécènes, qui apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets,
- par l'organisation de souscriptions publiques qui permettent de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage,
- par l'attribution de subventions prélevées sur ses fonds propres, aux collectivités et associations qui sont parvenues à susciter un engouement populaire exemplaire autour de leur projet.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Afin d'optimiser les cofinancements des opérations de restauration du petit patrimoine bâti de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, le Conseil Communautaire avait validé lors de la séance du 3 juillet 2013 (délibération n°2013-115) l'adhésion à la fondation du patrimoine pour un montant de 500,00 € par an.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide de renouveler l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la Fondation du Patrimoine en Midi Pyrénées pour l'année 2014,
- approuve le versement d'une cotisation de 500,00 € pour l'année 2014,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-075 : MANDAT SPECIAL A MADAME DANIELLE DEVIERS POUR PARTICIPATION AUX REUNIONS DE L'ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (AdCF)

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet à une assemblée locale de confier, par délibération, un mandat spécial à un ou plusieurs de ses membres.

Le mandat spécial correspond à la réalisation d'une mission dans l'intérêt de la collectivité, limitée dans le temps et par son objet, au titre de laquelle les élus peuvent prétendre au remboursement des frais engagés.

Madame Danielle Deviers, déléguée communautaire, est, depuis 2012, membre du Conseil d'Orientation de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF).

Dans le cadre de cette fonction, elle est appelée à siéger régulièrement au sein de ce conseil, ainsi qu'au sein de diverses commissions et lors de la Convention Nationale de l'Intercommunalité.

Le remboursement des frais s'effectue, habituellement, selon le barème des services fiscaux appliqué à la Fonction Publique Territoriale. Cependant, et dans le cadre précis de cette mission, ce barème ne permettra pas de couvrir totalement les sommes engagées. Il est donc proposé de procéder au remboursement intégral des frais réels, sur justificatifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- accorde un mandat spécial à Madame Danielle Deviers pour ses participations aux réunions de l'AdCF, en lien avec ses fonctions, au titre de l'année 2014,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

- valide le remboursement des frais réels engagés,
- autorise Madame la Présidente, à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-076 : SEM LDA – TRANSFERT DES ACTIONS DES COMMUNES PRECEDEMMENT MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE BOURIANE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Considérant l'arrêté préfectoral n° DRCP 2013-110 du 24 juillet 2013 et son arrêté modificatif n° DRCP 2013-113 portant dissolution de la Communauté de Communes Haute Bouriane,

Considérant l'article 3 de l'arrêté du 24 juillet 2013 précisant les modalités de transfert des comptes d'actif, de passif et comptes de tiers,

Considérant l'état récapitulatif annexé à l'article 3 de l'arrêté de dissolution partageant 2000,00 € en valeur d'actions par douzième aux 12 communes membres de l'ex-Communauté de Communes Haute Bouriane,

Considérant que la répartition des 20 actions de 100,00 € aux 12 communes membres n'a pas été réalisée en nombre entier d'actions, et que le transfert de ces actions aux Communautés de Commune Quercy Bouriane et du Pays de Souillac-Rocamadour n'a pas pu être formalisé concomitamment aux opérations de liquidation,

Il convient de transférer les actions SEM LDA de l'ancienne Communauté de Communes Haute Bouriane aux Communautés de Communes ayant intégré ses 12 communes membres, soit la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour et la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Il est précisé que suite à la dissolution, les communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Milhac, Rouffilhac et Le Vigan détiennent en valeur cumulée dans leur actif 833,33 € (soit 8 actions), les 1 166,67 € (soit 12 actions) restant, étant répartis dans les comptes d'actifs des 7 communes ayant intégré la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le transfert des 8 actions de la SEM LDA des communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Milhac, Rouffilhac et Le Vigan à l'actif de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, et ce pour un montant de 833,33 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-077 : CALENDRIER DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Proposition est faite de déterminer les dates des prochaines séances du conseil communautaire selon le calendrier suivant :

Le mercredi 2 juillet 2014 à 18h30 à la Maison Communautaire,

Le lundi 6 octobre 2014 à 18h30 à la Maison Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide les dates des prochaines séances du Conseil Communautaire comme présentées ci avant.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-078 : VALIDATION DU REGLEMENT DE SERVICE A USAGE DEPARTEMENTAL DU SYDED – COLLEGE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapporteur : Christian LALANDE

Depuis fin 2011, le SYDED a enclenché, avec les différentes structures gestionnaires, une démarche d'harmonisation des règlements des différents SPANC, afin que les usagers du département du Lot puissent bénéficier d'un service homogène entre les territoires.

De cette réflexion, a abouti la réalisation d'un modèle de règlement de service à usage départemental, qui a été validé par le groupe de travail de l'Assainissement Non Collectif du SYDED. (modèle joint en annexe).

Le SYDED propose donc à l'ensemble des structures gestionnaires de SPANC de valider ce règlement qui rappelle les objets et missions du SPANC, délimite ses champs d'intervention, spécifie les responsabilités et obligations du service et des usagers, précise les modalités de redevance et d'information aux usagers et détaille les sanctions et voies de recours en cas de non respect.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le règlement de service du SPANC à usage départemental,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-079 : MAISON DU PIAGE – VENTE DE COPIES D'OBJETS PREHISTORIQUES
« SOUVENIRS »

Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Nombre de visiteurs de la Maison du Piage ont déploré lors de leur venue au musée, l'absence d'un lieu qui leur aurait permis d'acheter des objets souvenirs.

Pour répondre à cette demande, et ainsi réaliser une recette supplémentaire, il est proposé d'acheter des objets à un fabricant et de revendre ces derniers avec une marge, dans le cadre d'une « boutique souvenir » mise en place au sein de l'espace muséal. Les tarifs qui pourraient être appliqués seront alignés sur ceux pratiqués à la boutique des grottes de Cougnac

Afin de mettre en place cette « boutique souvenir », il convient de modifier la régie de la Maison du Piage pour intégrer les tarifs suivants :

Liste des objets :

Dénomination	Nombre	Prix d'achat	Prix de revente
Pendentifs avec cordon	11	2,40 €/unité soit 26,40 € au total	5,00 €/unité soit 55,00 € au total
Colliers avec cordons	25	3,00 €/unité soit 75,00 € au total	6,00 €/unité soit 150,00 € au total

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Bifaces en résine	3	4,80 €/unité soit 14,40 € au total	9,00 €/unité soit 27,00 € au total
Porte-clés	9	2,76 €/unité soit 24,84 € au total	6,00 €/unité soit 54,00 € au total
TOTAL	48	140,64 €	286,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- fixe les tarifs de vente de copies d'objets préhistoriques « souvenirs » comme suit :
 - o Pendentif avec cordon : 5,00 € l'unité,
 - o Collier avec cordon : 6,00 € l'unité,
 - o Biface en résine : 9,00 € l'unité,
 - o Porte-clés : 6,00 € l'unité,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-080 : ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE A LA MAISON DU PIAGE
POUR LA SAISON 2014

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Afin d'améliorer l'accueil des visiteurs à la Maison du Piage et l'attractivité du site, des activités complémentaires à la visite du musée vont être mises en place durant toute la saison.

Pour assumer au mieux ces nouvelles activités, il paraît nécessaire de recruter temporairement une personne en soutien à l'agent en charge de l'animation du Piage.

Il est envisagé de pourvoir à cet emploi saisonnier dans le cadre d'un Service Civique qui pourrait être recruté pour une période de 6 mois, et ce à compter du 1^{er} mai 2014.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Il a pour objectif de permettre aux jeunes de s'engager au service de la collectivité, de mettre en œuvre des projets renforçant la cohésion sociale sur le territoire, et de permettre aux 16/25 ans d'acquérir une expérience qui leur sera utile. Les missions qui leur sont dévolues ont pour but de démultiplier l'impact d'actions existantes, de renforcer la qualité du service déjà rendu et d'expérimenter et développer de nouveaux projets au service des administrés.

Dans le Lot, c'est la Ligue de l'Enseignement qui prend en charge le recrutement et la formation des volontaires en Service Civique, et qui les propose au recrutement auprès des structures intéressées, dans le cadre d'une convention de mise à disposition (jointe en annexe).

Une Adhésion annuelle à la Ligue de l'Enseignement de 110 € est nécessaire, pour bénéficier d'une mise à disposition d'un volontaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Service Civique donne lieu à une prise en charge financière quasi-totale de l'Etat. Le coût mensuel d'un volontaire en Service Civique n'est donc que de 106,31€ pour l'organisme d'accueil. Cette somme est à verser à la Ligue de l'Enseignement qui se charge de rémunérer le volontaire.

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
- valide le recours à un volontaire en Service Civique, dans le cadre d'un soutien saisonnier d'une durée de 6 mois, à la Maison du Piage, et ce, à compter du 1^{er} mai 2014,
 - valide l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la Ligue de l'Enseignement et ce pour un montant de 110,00€ annuels,
 - valide la mise en place d'une convention de mise à disposition d'un volontaire en Service Civique avec la Ligue de l'Enseignement,
 - autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-081 VENTE DU LOT N° 17 DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA CROIX DE PIERRE A MONSIEUR LUDOVIC SOULHIE

Rapporteur : Daniel THEBAULT

Vu la délibération n°2009-106 du Conseil Communautaire du 8 juillet 2009 portant « Détermination du prix de vente des lots de la Zone d'activités de la Croix de Pierre » et fixant le prix de vente des terrains de la Zone d'activités à 12 € HT le m²,

Monsieur Ludovic SOULHIE, demeurant à Anglars-Nozac, souhaite installer son entreprise de menuiserie sur la Zone d'activité de la Croix de Pierre et pour ce faire se porter acquéreur des lots 1, 2, 3 et une partie du lot 4 au prix de 12 € HT le m².

Compte tenu de la nécessité de recomposer les lots 1 à 5 du lotissement de la Croix de Pierre pour procéder à cette vente,

Il est proposé de modifier le plan de composition de la zone de la manière suivante :

- création du lot 17 par réunion des lots 1 à 3 et d'une partie du lot 4 d'une contenance de 2 929 m² (objet de la vente « SOULHIE »),

- création du lot 18 par réunion du lot 5 et du lot 16 pour une contenance de 1 379 m² (Cf plan de bornage ci-joint).

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide de procéder à la vente du lot n°17 d'une contenance de 2 929 m² au bénéfice de Monsieur Ludovic SOULHIE au prix de 12 € HT le m², soit un montant de 35 148 € HT (42 177,6 € TTC), frais de notaire et partie des frais de géomètre en sus,
- valide le plan de recomposition de la zone selon le plan de bornage ci-joint,
- autorise Madame la Présidente à toutes formalités et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 24 avril 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Anne-Marie CHIMIRRI – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Nadine SAOUDI – Patrice MAURY – Georgina MURRAY – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Maurice HUGON

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Pouvoir de Bernard PEQUIN à Stéphane MAGOT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Pouvoir de Daniel SOULADIE à Jean-Michel FAVORY

A été élu secrétaire de séance : Jean-Claude MAURY

N°2014-082 : MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA GENDARMERIE SUR LA COMMUNE ET LE CANTON DE SAINT GERMAIN DU BEL AIR

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Monsieur Patrick Labrande donne lecture aux délégués communautaires de la motion pour le maintien de la gendarmerie sur la commune et le canton de Saint Germain du Bel-Air :

« Lors d'un entretien à la mairie de Saint Germain du Bel-Air, le 2 avril dernier, le colonel Thiry a fait état d'un projet de restructuration des brigades de gendarmerie du secteur.

Ce projet, annoncé pour le dernier trimestre de cette année, aurait pour conséquence la suppression de la brigade de Saint Germain du Bel-Air et le rattachement du canton à la communauté de brigades de Gourdon (16 km) et Payrac (20km).

Cette évolution est inacceptable pour les élus du canton et bien plus encore pour ceux de la commune de Saint Germain du Bel Air réunis en Conseil municipal le jeudi 24 avril 2014. Ces derniers sont surpris de l'absence de concertation en amont de cette annonce, et s'interrogent sur les critères retenus pour envisager cette décision. Ils soulignent que l'absence de forces de sécurité sur la commune traduirait un recul du service public accentuant une inégalité territoriale pour tout le canton.

Les élus estiment, au contraire, nécessaire, le maintien de la gendarmerie, en particulier pour un besoin de sécurité, avec :

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

- une population qui s'accroît régulièrement, plus particulièrement en période estivale, avec l'arrivée des résidents secondaires, et l'occupation des campings,
- la présence d'écoles et de centre de loisirs sur plusieurs communes du canton,
- un Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- une vie associative active, avec diverses manifestations, notamment sportives, organisées tout au long de l'année,
- des commerces de proximité répartis sur tout le canton,
- un habitat dispersé,
- une population majoritairement âgée,
- une circulation croissante depuis l'ouverture de l'autoroute A20 : de nombreux véhicules, y compris des poids-lourds, l'empruntent pour rejoindre la RD820 et les accès routiers 56 vers Paris et 57 vers Toulouse, et en sens inverse en direction du département voisin de la Dordogne.

Les élus de Saint Germain du Bel-Air rappellent que depuis la création de la gendarmerie sur leur commune, les gendarmes et leurs familles sont membres à part entière de la vie locale.

Par cette motion, ils demandent que soit prise en considération la spécificité de la commune de Saint Germain du Bel-Air et de son canton. Ils souhaitent le maintien de la brigade de gendarmerie à laquelle la population est très attachée, afin de ne pas aggraver le phénomène de désertification en zone rurale qui menace de façon insidieuse les services publics et la sécurité des habitants.

En conséquence, ils marquent leur opposition ferme et résolue à ce projet de fermeture et demandent le maintien de la brigade de gendarmerie de Saint Germain du Bel-Air. »

Suite à cette lecture, les conseillers communautaires, à l'unanimité, décident de soutenir la motion pour le maintien de la brigade de gendarmerie sur la commune de Saint Germain du Bel - Air.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP